

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 Avril 2016.

Affiché le 14 Avril 2016

L'an deux mil seize, le huit Avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du trente et un Mars deux mil seize, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 18 : Mme Pilot, M. Monaldeschi , Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, Mme Tabti, M.Toussaint, Mme Mairel, Mme Ricou, Mme Motsch, Mme Boubekour, M.Neumann, M.Pierlot, M. Grandemenge, M.Wongkoefft , Mme Georges, M. Sittler. -----

Représentée : 05 : M.Poissonnier par Mme Humbert, Mme Ezaroil par Mme Ricou, M. Boussein par M. Grandemenge, M. Laroche par M. Wongkoefft, Mme Mourant par M. Monaldeschi.-----

Absents excusés : 00 : -----

Absent non excusé : 00 : -----

Secrétaire : M. Neumann.-----

Madame Pilot commence par informer les Conseillers Municipaux des modifications intervenues au sein de l'assemblée et donne lecture des courriers :

- De M. Ehlé, en date du 10 Mars 2016, qui présente sa démission ; la copie de ce courrier a été adressée à M. le Sous-Préfet.
- De Mme Podgorski - suivante sur la liste de M. Laroche - en date du 11 Mars 2016 qui renonce au remplacement pour raisons de santé, courrier également transmis à M. le Sous-Préfet.
- Une lettre a ensuite été envoyée à M. Sittler qui a répondu en date du 24 Mars 2016 qu'il acceptait d'assumer ce mandat électif. M. le Sous-Préfet a été informé de cet accord .

Approbation du P.V. de la séance du 23 Janvier 2016 : Adopté par 20 voix pour . (M. Wongkoefft votant contre et M. Sittler s'abstenant).

Mme Pilot donne ensuite lecture de l'ordre du jour et rappelle que conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, elle ne peut présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et qu'il convient d'élire un Président de séance. Sur sa proposition, M. Monaldeschi est élu à l'unanimité.

1- Finances locales : décisions budgétaires : Comptes administratifs 2015 :

M. Monaldeschi, Adjoint délégué à la Gestion des Finances Locales, présente les comptes administratifs de la Commune et du Service des Eaux, arrêtés aux chiffres ci-dessous et adoptés par 19 voix pour (*Mme Pilot ayant quitté la salle et MM. Wongkoefft et son mandant, M. Sittler s'abstenant*) :

A) Commune :

Section de Fonctionnement :

| | |
|----------------------------|----------------|
| • Dépenses : | 1 843 589,00 € |
| • Recettes : | 2 014 184,45 € |
| • Résultat de l'exercice : | + 170 595,45 € |
| • Report de l'année 2014 : | + 365 013,32 € |
| • Résultat cumulé : | + 535 608,77 € |

Section d'Investissement :

| | |
|----------------------------|--|
| • Dépenses : | 1 029 920,45 € |
| • Recettes : | 1 098 679,62 € |
| • Résultat de l'exercice : | + 68 759,17 € |
| • Report de l'année 2014 : | - 196 196,07 € |
| • Résultat cumulé : | - 127 436,90 € hors Restes à Réaliser. |

Restes à réaliser : Investissement :

| | |
|--------------|--------------|
| • Dépenses : | 109 853,00 € |
| • Recettes : | 241 340,00 € |

B) Service des Eaux :

Section d'Exploitation :

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| • Dépenses : | 106 514,47 € |
| • Recettes : | 216 989,51 € |
| • Résultat de l'exercice : excédent | 110 475,04 € |
| • Report de l'année 2014 | + 40 135,97 € |
| • Résultat cumulé : excédent | + 150 611,01 € |

Section d'Investissement :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| • Dépenses : | 131 863,09 € |
| • Recettes : | 31 538,65 € |
| • Résultat de l'exercice : déficit | 100 324,44 € |
| • Report de l'année 2014 | + 93 838,90 € |
| • Résultat cumulé : déficit | - 6 485,54 € |

2 – Finances locales : décisions budgétaires : Affectation du résultat :

A) Commune :

L'excédent cumulé de fonctionnement de 535 608,77 € sera reporté au Budget Primitif 2016. En section d'investissement, le déficit de clôture hors RAR sera également repris au BP 2016.

B) Service des Eaux :

La section d'investissement présentant un déficit de clôture de 6 485,54 €, une somme de 6 486,00 € sera prélevée sur le résultat cumulé d'exploitation afin de le couvrir, et le solde, soit 144 125,01€, sera reporté au BP 2016 en recettes d'exploitation.

3- Finances locales : décisions budgétaires : Approbation des comptes de gestion 2015 du Receveur Municipal :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes de gestion 2015 – Commune et Service des Eaux- dressés par le Receveur Municipal.

4- Finances locales : décisions budgétaires : Budget primitif 2016 : Commune :

Le projet de BP 2016 présenté par M. Monaldeschi, Adjoint délégué à la Gestion des Finances Locales, est adopté par 20 voix pour (Abstentions de M. Wongkoefft et son mandant et M. Sittler). Ce budget est arrêté à la somme de 2 442 634,00 € en section de fonctionnement et à 659 209,00 € en section d'Investissement avec correction des montants des RAR qui sont repris au BP comme suit : Dépenses : 54 753,18 € et Recettes : 159 190,00 €.

5- Finances locales : fiscalité : votre des taux d'imposition des 3 taxes :

A l'unanimité, Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des 3 taxes, soit :

| | |
|---|----------|
| ▪ Taxe d'Habitation : | 13,00 % |
| ▪ Taxe Foncière Propriétés Bâties : | 14,19 % |
| ▪ Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : | 26,08 %. |

6 - Finances locales : décisions budgétaires : Budget primitif 2016 : Service des Eaux :

Le Budget Primitif 2016 du Services des Eaux arrêté à 307 381,00 € en section d'exploitation et 93 452,00 € en section d'investissement est adopté par 20 voix pour (Abstentions de M. Wongkoefft et son mandant et M. Sittler).

7- Finances locales : fiscalité : autres taxes et redevances : Fixation du prix de vente du m³ d'eau potable pour le 2^{ème} semestre 2016 :

Le prix de vente du m³ d'eau potable pour le second semestre est fixé comme suit (Abstentions de M. Wongkoefft et son mandant) :

| | |
|----------------------------|-----------------------------|
| Part communale : | 0,85 €/m ³ |
| Redevance de prélèvement : | 0,25 €/m ³ |
| Total : | 1,10 €/m³ |

Ce tarif s'applique à tous les usagers : habitants de Foug et collectivités extérieures.

Le taux de la taxe anti-pollution perçue au profit de l'Agence de l'Eau s'élève à 0,350 €/m³

8 – Finances locales : demandes de subvention au titre du Fonds de soutien financier à la rénovation énergétique et au titre du Fonds de soutien à l'Investissement public local :

Le Conseil Municipal sollicite une aide de l'Etat au titre du Fonds de soutien financier à la rénovation énergétique « Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte (TEPCV) Terres de Lorraine » ainsi qu'une aide au titre du Fonds de soutien à l'Investissement public local pour le programme de travaux de rénovation des locaux de l'Ecole du Luton qui s'échelonne sur 3 ans. Pour 2016, la tranche prévue consiste au remplacement des menuiseries par des fenêtres à double vitrage avec volets roulants, et isolation des combles. Madame le Maire est autorisée à déposer les dossiers correspondants et à signer tout document nécessaire. (Abstentions de Mme Tabti pour les deux demandes et de M. Wongkoefft et son mandant, M. Sittler au titre du TEPCV Terres de Lorraine.)

9 – Finances locales : demandes de subventions présentées :

- Une subvention de 80,00€ est accordée à l'Association « Une Rose, un Espoir » destinée à l'achat de roses pour la manifestation prévue les 23 et 24 Avril prochains, au profit de la Ligue Contre le Cancer de Lorraine.
- Une participation de 15 €/élève est accordée à l'Ecole du Luton pour un voyage scolaire organisé du 19 au 22 Avril 2016 dans la Drôme. (Abstention de Mme Tabti).
- Une aide de 20 €/élève domicilié à Foug est accordée au Collège Louis Pergaud à l'occasion du séjour linguistique à Berlin prévu du 30 mai au 04 Juin 2016.

10- Domaine et Patrimoine – actes de gestion du domaine privé - Location de deux appartements communaux :

Madame le Maire est autorisée à conclure un bail de location avec les locataires entrant :

- Appartement 2D - 1 rue Dr Schneider : bail de 3 ans renouvelables, loyer fixé à 415 € + 17€ pour un emplacement de garage et révisable à chaque anniversaire, caution égale à un mois de loyer, remboursement des charges locatives habituelles ;
- Appartement Salle Jean Ferrat : Cet appartement de type F4 est mis en location à compter du 1^{er} Mai 2016 et le loyer de départ est fixé à 480 €. Un bail de 3 ans comprenant une clause particulière pour l'exercice du droit de passage par le couloir donnant accès au sous-sol où sont situés la chaufferie et l'arrivée d'eau de la salle et les autres conditions habituelles de location sera rédigé.

11- Rapports annuels sur la qualité de l'eau 2013 et 2014 :

Ces rapports annuels sont adoptés à l'unanimité. Ils sont consultables sur le site dédié de l'observatoire nationale des services publics de l'eau et de l'assainissement à l'adresse suivante : www.services.eaufrance.fr .

12- Infos diverses :

- Avis de consultation du public sur le projet de révision du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du site Coopérative Agricole Lorraine d'Ecrouves du lundi 11 avril au mardi 10 mai 2016 prescrit par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle. Seules les observations portées sur les registres seront examinées dans le cadre de l'élaboration du PPI.
- Avis d'ouverture d'une enquête publique concernant la déclaration d'utilité publique des travaux nécessaires à la dérivation des sources Hautes Bruyères 1 et 2 Œil de Bœuf, situées sur la Commune de Trondes et de l'instauration des périmètres de protection autour de ces ressources en eau des communes de Trondes et Foug, du lundi 04 avril au samedi 23 avril. M. Francis GERARD, commissaire enquêteur, sera présent en Mairie de Foug, mardi 12 avril 2016 de 16h00 à 18h00. Le dossier d'enquête est consultable en Mairie pendant toute la durée de l'enquête.
- Compte-rendu de la visite du jury fleurissement pour l'année 2015 par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe et Moselle : Lors de son passage, le jury a découvert une Commune propre, très arborée avec une bonne diversité de la gamme arbustive. Le fleurissement est de qualité et les massifs sont implantés aux endroits stratégiques cependant le jury estime que des efforts sont à faire pour une meilleure répartition sur l'ensemble de la Commune. Il signale aussi de faire attention au mobilier urbain, hétérogène à certains endroits. Le CAUE propose une visite-conseil afin d'échanger de

manière plus précise sur la gestion des espaces verts communaux et d'accompagner la Commune dans ses projets.

- Agence Régionale de Santé : Bilan 2014 sur la qualité de l'eau qui sera joint au prochain rapport annuel sur la qualité de l'eau du Service des Eaux.
- Association Intercommunale des Sentiers de la Linotte : Bilan de l'Assemblée Générale 2015 et compte-rendu du 30 janvier 2016.
- La Société Française de la Croix Bleue, les Restaurants du Cœur, la Présidente et les membres du Souvenir Français, l'Association des Paralysés de France remercient le Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention.
- L'Agence Nationale des Fréquences rappelle le passage à la télévision en Haute Définition à compter du 05 avril 2016 et signale que le déploiement de la 4G peut perturber la TNT.
- La Communauté de Communes du Toulinois rappelle que la collecte des ordures ménagères sera assurée les jours fériés sauf le 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.
- Le Conseil Départemental organise en juin 2016 une campagne de prévention sur l'écoute nomade organisée par AGI-SON. Demande de participation de la Commune à la sensibilisation sur le jeune public.
- Le Conseil Départemental de la Meuse, la Fondation du Patrimoine et l'Office Nationale des Forêts lancent une souscription nationale "Verdun 1916 : Forêt d'exception, un centenaire, un héritage" destinée à préserver et à valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'histoire. Ils invitent à les soutenir en faisant un don et en communiquant l'adresse du don en ligne et le bon de souscription : renseignements disponibles en mairie.
- Samedi 09 avril à 20h30 à la salle Jean Ferrat : "Les Aminches" présentent une pièce de théâtre intitulée "La vie de Château", entrée libre.
- Rappel : Les inscriptions pour l'école, les NAP et le périscolaire sont en cours jusqu'au 16 avril prochain. L'accueil de la Mairie est ouvert à cet effet de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du lundi au samedi, sauf les mercredis après-midi et les samedis après-midi.
- Retrait des dossiers et inscriptions Pass'Sport Culture dès maintenant au secrétariat des Francas pour la période du 04 au 15 avril 2016.
- Remerciements de la Présidente du Comité des Fêtes de Gondreville, pour le prêt de matériel pour un repas dansant le 5 mars dernier.
- Remerciements de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Toul pour le prêt de la salle Jean Ferrat lors de deux conférences pédagogiques le 25 novembre et le 2 décembre 2015.

Séance clôturée à 20h23.